M. Gladstone et ses amis pourront proposer le vote de confiance lundi ou mardi, la semaine prochaine, les deux partis étant d'accord pour qu'on se nâte le plus possible.

La flèvre jaune au Sénégal

Saint-Louis (Sénégal), 29 juillet.—Le colonel Humbert, qu'on attend à Saint-Louis subit une quarantaine à Podor en raison de cas de flèvre jaune qui auraient été constatés à Bamalzon. L'état sanitaire au Sénégal est d'ailleurs excellent, malgré les chaleurs torrides qui règnent en ce moment.

Violents orages

Orthez, 29 juillet.— Un orage épouvantable s'est abattu sur la ville et ses environs. La grêle est tombée avec la plus grande violence. On a ramassé des grêlons pesant 70 à 80 grammes. Les tuiles des maisons sont brisées; les récolles sont fortement endommagées.

Périgueux, 29 juillet. — A Sant-Pierre-de-Chignac, pendant l'Orage d'hier les frères Jourdes, âgés de 16 et 22 ans, métayers chez M. Fournier-Laurière, ayant voulu malgré les conseils réllérés qui leur ont été donnés enter dans l'église et sonner la cloche ont été fondroyés inamédiatement. Un chien qui les accompagnait restait obstinément en gémisssant à côté des deux cadavres. A Sourzeil, un individu pris par un courant d'air entre deux portes est tombé mortellement atteint par le fluide électrique.

ique.
Limoges, 29 juillet. — La foudre est tombée, hier soir Juillac, banlieue de Limoges, dans la propriété appar nant à M. de Caleux, où huit ouvriers prenaient l'eu epas. L'un d'eux a été tué sur le coup : six autres on de blessés, dont trois grièvement et les trois autres légèment. Un seul n'a pas été atteint par le fluide. Orléans, 29 juillet. — Hier soir un orage éponvantable est abattu sur les communes de Toury, Rébréchien ernav.

Bernay. La grèle a haché les moissons et mutilé les arbres frui-tiers ; les récoltes sont en grande partie détruites ; on a ramassé des grèlons de la grosseur d'un cut de pigeon. Sur quelques points la grèle a atleint trois ponces d'épais

La persécution des cases de la persécution des cases de la croix:
« Les nouvelles les plus douloureuses nous parvent au sujet de l'incarcération et de l'exil des pri de la famille royale d'Annam qui se sont fait chrét La persécution reprend et les persécuteurs préten s'appayer sur les fonctionnaires français de l'indo-ci qui feraient persécuter ceux qui nous ont toujours d'un feraient persécuter ceux qui nous ont toujours d'avec.

Découverte d'un cadavre
Toulouse, 29 juillet. — On vient de découvrir, cat
ans un ravin, près de Soulages-Bonneval (Aveyron),
adavre d'un individu dont l'identité n'est pas encore
onnue. On croît se trouver en présence d'un crime,
ête porte de nombreuses blessures. Le parquet d'Ess
ien vient de se transporter sur les lieux pour ouvrir u

Alger, 20 juillet. — Le Duquesclin et l'Hirondelle, q sont désignés pour aller représenter la France aux fei de Christophe Colomb appareillent pour Cadix. Madrid, 29 juillet. — Le nombre des navires de guer envoyés dans les eaux espagnoles par les diverses pu sances au globe s'élève à vingt-sept. L'Allemagne s' abstenue de se faire représenter; on estime que Prusse n'existant pas lors de la découverte de l'Amé que, les fêtes du Palos n'ont pour l'Allemagne aucu siemification.

Un monstre marin

Les gigantesques cuirassés construits à grands frais ne suffisent plus aux Italiens. Leurs journaux officieux annoncent que l'on va mettre en chantier à Venise un vaisseau nouveau modiel dont l'armement sera formidable et qui ne coûtera pas moins de 30 millions.

Fantastique

Un calcul établit que les flottes européennes construites dans l'unique but de s'entredétruire, forment 260 cuirassés valant a millards 440 millions; 235 croiseurs valant un milliard huit cent soixante-cinq millions, et 903 topilleurs coûtant 278 millions (plus avisos, transports canonniers, etc.) Total fantastique, cinq milliards cinq cent soixante-quinze millions. Et, conclut l'auteur, quelques honnes torpilles mettraient tout cela au fond de l'eau. Quel progrès!

Nouvel emprunt prussien

Fenin, 29 juillet. — On annonce officiellement un e prunt de 55 millions qui sera destiné à couvrir le défi de la Prusse pour l'exercice 1801-1892.

Les inondations en Espagne ragosse, 29 juillet.- Les villages d'Urréa et de Jalo envahis par les eaux, qui entrainent les bestiaux d

Le cabinet anglais

Londres, 29 juillet. — Le premier conseil des ministres qui se soit réuni depuis la dissolution du Parlement a cte teun hier au Foreign-Office; il était au grand complet. L'attitude du gouvernement a été discutée; mais on ignore encore quelles décisions y ont été prises. On sait d'ailleurs, d'une façon à peu près certaine, que lord Saiisbury, M. Baffour et les autres ministres sont parfaitement déterminés à ne tomber que sur un vote de métance; mais le vote donné, ils démissionneront immédiatement, sans chercher à créer la moindre difficulté nouvelle à leurs adversaires qui pourront ainsi, sans perdre de temps, composer la nouvelle administration.

perdre de temps, composer la nouvene administration.

Le cholira à l'aslie de Bonneval
Charlres, 29 juillet, — L'épidémie cholérique est stationnaire à l'aslie d'aliénés de Bonneval. Quelques cas,
dont un nortel, se sont produits dans le quartier des
tocames. Deux décès sont signalés à Saint-Maur, près
Bonneval et Anneau.

CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING

Séance du 21 juillet 1892 sidence de M. Eug. Journain, président

La Chambre de commerce,
Constate que les premières tentatives ayant pour obje
organisation d'une collectivité de Tourcoing à l'exposi
ion universelle de Chicago n'ont pas abouti jusqu'à préent et se réserve d'examiner s'il y a lieu de faire de
ouveaux efforts;

sent et se reserve d'examiner s'il y a fieu de faire de nouveaux efforts;
Renvoie à la Commission de législation commerciale, à aquelle M. Scalabre-belcour sera adjoint, l'étude d'un projet de loi concernant les Conseils de prud'hommes;
A l'exemple de nombreuses Chambres de commerce, s'inscrit pour une cotisation annuelle à la Société de sauvetage des naufragés.
Renvoie à la commission des transports la réponse à préparer au ministre sur une nouvelle classification des marchandises confiées aux chemins de fer.
Renvoie à la commission de la Bourse l'examen d'une profestation de la chambre de commerce du llavre contre a préfention du lisc d'imposer les warrants comme va-eurs mobilières.

eurs mobilières.
Décide la remise à la ville qui avait consenti le crédit

nécessaire de la ristourne d'une somme provenant du dé-compte délinitif des dépenses d'emplacement de la col-lectivité de Tourcoing à l'exposition universelle de 1889 ; Désigne M. L. Pollet comme son délégué au sein de la commission chargée de dresser la liste des électeurs de

comples et nungete vient; vient; S'entend pour seconder, autant qu'elle le peut, la mis sion commerciale du commandant Mizon, explorateur du

sion commerciale du commandant Mizon, explorateur du centre de l'Afrique;
Donne acte à son président de deux communications : l'une relative aux dispositions prises pour offrir à la Chambres de commerce le moyen d'assisteren corps aux funérailles de M. Vinchon, l'autre pour annoncer sa nomination en qualité de membre du conseil de perfectionnement de l'école supérieure de commerce de Lilie.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal, qui n'a pas pu réaliser le programme de Lyon en ce qui touche l'octroi, s'en est vengé, vendredi soir, en votant en

réaliser le programme de Lyon en ce qui touche l'Octroi, s'en est vengé, vendredi soir, en votant en faveur de la laicisation de l'hospice, de l'hôpital et du bureau de bienfaisance. Si les électeurs s'étaieit prononcés pour la suppression des droits d'octroi lis n'ont nullement été consultés sur la question de savoir s'il convient de remplacer par des dames ou des jeunes personnes baïques les religieuses qui servent les pauvres de Roubaïx.

Le Conseil prétend imposer sa volonté aux administrations charitables, et il leur déclare qu'il leur refusera tout aubside si elles n'obéissent pas. Nos édites socialistes ont commis aujourd'hui une faute, une erreur de tactique dont les conséquences seront pour eux-mêmes plus graves qu'ils ne peuvent le supposer.

Il sour reçu Qu'est-eeque cela peut faire, je vous je demande, au Parti ouvrier, l'habit porté à l'hospice, à l'hôpital et même au Bureau de bienfaisance? Que l'on critique quelques points défectueux dans metralins services, si l'on en trouve, qu'on demande des changements dans le système de distribution des seours, par example, comme l'a fait M. Roes ces du domain des administrateurs liques en l'est pas en remplacrant la cornette ou le voile par des bonnets un pain ou un mordant qu'ils ont reçu Qu'est-eeque cela peut faire, je vous je denande, au Parti ouvrier, l'habit porté à l'hospice, à l'hôpital et même au Bureau de bienfaisance? Que l'on critique quelques points défectueux dans metralins services, si l'on en trouve, qu'on demande des changements dans le système de distribution des seours, par example, comme l'a fait M. Roes ces du domaine des administrateurs liques en l'est pas en remplacent le contre le voile par des bonnets voile de son de l'accident de l'entre de

ceau de viande en plus aux malheureux. Et l'expérience faite à Paris et ailleurs prouve que le changement coûte horriblement cher jaux municipalités et que les malades et les pauvres sont partout — partout entendez-vous — beaucoup moins bien traités par des laïques que le par des religieuses. Il y a pour cela une raison que leur foi religieuse montre aussitôt aux chrétiens et que le simple bon sens indique en même temps aux incroyants libres de tout préjugé anti-clérical.

La laïcisation est un moyen au service des radicaux bourgeois impuissants à réaliser de véritables réformes démocratiques et désireux de gagner du temps. Nous espérions que les ouvriers du Conseil duraient laïsés à M. Moreau et à ses amis, l'usage de ce procédé aussi vulgaire que démodé.

auraient laisse a M. Moreau et a ses amis, l'usage de ce procédé aussi vulgaire que démodé.

Au fond, beaucoup ne se soucient peut-être pas plus que l'immense majorité de leurs électeurs, de la laïcisation, et ils comptent bien que les Commissions des Hospices et du Bureau de Bienfaisance ne les écouteront pas. Cela est d'ailleurs absolument sûr. Il suffit d'avoir passéquelques mois dans l'une de ces Commissionspour compreadre l'absurdité sur. Il suitit d'avoir passequeiques mois dans l'une de ces Commissions pour comprendre l'absurdité—
le motn'est pas de trop — de la mesure proposée. Les commissions vont donc résister, une lutte s'engagera; le Conseilne sera pasle plus fort. Mais cela fera passer le temps... Est-ce cela que l'on veut? Mais si l'on désirait si sincèrement chasser les religieuses de l'hospice et de l'hôpital pourquoi donc y a-t-on renforcé les adversaires de la laicisation en renommant l'hongrable M. François Roussel au début de mant l'honorable M. François Roussel au début de la session dernière. Le choix était certes excellent, mais il va maintenant paraître bien inconsé-

annulé le vote par lequel les Conseillers roubaisiens s'étaient alloué à l'avance des indemités pour missions spéciales. Ils en seront quittes pour se donner ces indemnités chaque fois qu'ils confieront ces missions « spéciales » à quelques collègues. Ce sera seulement moins commode pour une équitable réparatition

Commissions d'un projet de loterie pour la construction d'un nouvel hôpital — ce qui est autrement utile et pratique que la laïcisation — et la mise à l'étude d'une nouvelle section du grand égoût collecteur. — A. R.

Nous apprenons que la Ligue républicaine va présenter la candidature de M. Clément Durand, au Conseil général, dans le canton Nord, contre M. J. Lagache et M. Ach. Lepers.

Nous donnons, à titre de document, le programme uivant, qui a été affiché sur les murs de Roubaix

Parti ourrier socialiste-revolutionnaire
PROGRAMME ÉLECTORAL

« Considérant,
» Que l'émancipation de la classe productive est celle
le tous les être humains sans distinction de sexe ni de
age:

de tous les être humains sans distinction de sexe ni de race;

» Que les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyensde production (terres, usines, navires, banques, etc.);

» Qu'il n'y a que deux formes sous lesquelles les moyens de production peuvent teur apparteuir;

» 1º La forme individuelle qui n'a jamais existé à l'état de fait général et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industrie!

» 2º La forme collective dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la société capitale;

» Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive — ou prolétariat — organisée en partie politique distinct.

rcie ; » Qu'une pareille organisation doit être poursuivie par us les moyens dont dispose le prolétarial, y compris suffrage universel transformé ainsi d'instrument de uperie qu'il a été jusqu'ici en instrument d'émancipa-n:

auperie du l'a cte jusqu'ici ch' instrument d'emancipa l'on ;

» Les travailleurs socialistes francais, en donnant pon but à leurs efforts l'expropriation politique et économiqu de la classe capitaliste et leur à la collectivité de tous le moyens de production, ont décidé, comme moyen d'organisation et de lutte, d'entrer dans les élections avec le revendications immédiales suivantes:

« 4º Abolition de toutes les lois sur la presse, les réu nons et les associations et surtout de la loi contre l'association internationale des Travailleurs. Suppression di livrel, cette mise en carte de la classe ouvrière et de tou les articles du code établissant l'infériorité de l'ouyrne vis-à-vis du patron et l'infériorité de la femme vis-à-vi de l'homme.

de l'homme.

» 2º Suppression du budget des cultes et retour à la na
tion des biens dits de main-norte, meubles et immeu
bles, appartenant aux congrégations religieuses (décre de la Commune du 2 avril 1871), y compris toutes les annexes industrielles et commerciales de ces corpora

ions; 3° Suppression de la dette publique;
3° Suppression de la dette publique;
3° A Abolition des armées permanentes et armement gé-éral du peuple;
3° La commune maîtresse de son administration et de a police.

and se sacciers prives aurussons de quaorze an de quatorze à dix-huit ans, réduction de la journée «

2 Surveillance protectrice des apprentis par les co prations ouvrières;

3 Minimum légal des salaires, déterminé, chaque a 6e, d'après le prix local des denrées, par une commi ou de statistique ouvrière;

4 Interdiction légale aux patrons d'employer les o riers étrangers à un salaire inférieur à celui des ouvrie ancais;

se neux sex neux sexes;

» 6º Instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants mis pour les entretiens à la charge de la société, reprisentée par l'Elat et par les communes.

» 7º Mise à la charge de la société des vieillards et des invalides du travail;

» 8º Suppression de toute immixtion des employeurs dans l'administration des caises ouvrières de secont mutels, de prévoyance, etc., restituées à la gestion exclusive des ouvriers;

» 1º Responsabilité des patrons en matière d'accidents, garantie par un cautionnement versé par l'employeur dans les caisses ouvrières, et proportionné au nombre des touvriers employés et aux dangers que présente l'industrie;

» 1º Intervention des auveires des la charge de la con-

commission chargée de dresser la liste des électeurs de 1892 à la Chambre de commerce ;
Approuve le rapport de M. P. Dubrulle sur les effets de la loi sur la liquidation judiciaire et en ordonnel impression et l'envoi aux Chambres de commerce ;
Est saisie d'observations du ministre à propos des comptes et budgets et y donne les réponses qu'il consonne les réponses

la misteur du

ations:

atio

MM. E. Moreau et P. Lafargue à Roubaix. — M. Emile Moreau, député de Roubaix, et M. Paul Lafargue, député de Lille, sont arrivés à Roubaix, vendredt après-midi,

La distribution solennelle des prix a eu lie

Mardi 2 août, féte de la Portioncule, à 5 et à 6 heure Messes basses; à 8 heures, Grand'Messes avec exposition du Très Saint Sacrement, qui restera exposé tonte journee; à 7 heures, sermon par le Père Franciscai suivvi de Salut. Le saint-Pèie, par un Bref du 9 avril dernier, a daigr enrichir la chapelle de la Visitation de l'indulgence de Portioncule. A cette occasion, mardi prochain, il y au Messes basses à 6 et 7 heures, Messe solennelle à 9 heur et salut solennel à 7 heures.

La bénédiction du drapeau de la société le Choral roubaisien, qui devait avoir lieu le 24 juillet der nier, se fera dimanche 31 juillet à la grand'messe de neuf heures et demie en l'église du Saint-Sépulere. La Fanfare des Arts, qui prête son concours à cette cérémonie, donnera sa première audition en exécutant l'ouverture de la Poule aux œufs d'Or, de Blèger, et la Fantaisie originale de Sellenick. A l'Elévation le violoniste bien connu, M. A. Duhamel, exécutera le Dernier sommeil de la Vierge, de J. Massenet.

Sport vélocipédique roubaisien. — On nous pri-de rappeler que les courses données par le Spor vélocipédique Roubaisien et par l'Union Tourquen noise auront lieu, dimanche, 31 juillet, à trois heure précises de l'après midi, sur la nouvelle piste, situé rue Neuve-de-Roubaix, à Tourcoing, près du peignag Binet. Les membres honoraires du Sport vélocipédi que Roubaisien qui n'auraient pas reçu leur invita tion sont priés de la réclamer au siège de la société Hôtel Ferraille, rue de la Gare.

Un accident rue du Fontenoy. — Un accident s'e roduit vendredi matin à 8 heures, rue du Fonteno ne ménagère, Sophie Braquaval, descendait du premi ne ménagère, Sophie Braquaval, descendait du premi

Tombé d'une échelle. - Un ouvrier de la rue de la

Nécrologie. — On annonce la mort dans 74e an ée de M. Cyrille Ferlié, demeurant à Croix, Grande Rue. Ses funérailles auront lieu le lundi 1er août, à 10 heures, en l'église de Croix.

Crotx. — Réunion socialiste. — On annonce p limanche prochain 31 juillet, à 7 heures, à l'estami de l'Harmonie place de Croix, une réunion socialiste. Le citoyen Paul Lafargue y prendra la parole. — Commencement d'incendie au peignage Isaac Hold — Un commencement d'incendie sest produit vendr natin dans un magasin de déchets du peignage Is loiden et Cie, à Croix. Le corps des sapeurs-pompiers 'établissement a réussi à arrêter les progrès du feu. I légals sont misgnifiants. Le sifflet d'alarme avait fo ionné La cause de l'incendie est encore inconnue.

Chambres et Appartements à loyer Les personnes ayant des chambres et appar nents à louer peuvent les faire inscrire dans le table ue nous donnons à la quatrième page. Chaque me lon dans ce tableau se paie au prix excessiveme éduit de Vingt centimes; six jours, un fran ninze jours, deux francs; un mois, trois francs, ableau est publié dans les deux éditions du Journ le Roubaix (soir et matin).

Communications diverses

MM. les sociétaires de la Cæcilia roubaisienne son priès d'assister à la répétition générale du samedi 30 con ant. Répétition pour les chœurs qui doivent être exé utés au jardin Barbieux dimanche 31 juillet.

LETTRES HORTUAIRES ET D'OBITS depuis 3 fr. le cent

IMBRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dan Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Jo nal de Roubaix.

WATTRELOS

Cercle St-Joseph.—Les membres du Cercle sont imment priés de se réunir au local de la société dun he 31 juillet. Le départ pour Roubaix aura lleu à 2 he strès precises et non à 4 heures comme on l'a d'ab moncé par erreur. La chorale du Cercle chantera le it des vépres en l'église du Sacré-Cour et se rendra ulte au patronage de St François de Saltes, boulevard

TOURCOING

LES CANDIDATS AU CONSEIL GÉNÉRAL

M. François Masurel-Jonglez avons donné hier la biographie de M. Paul I Bonduelle, voici maintenant celle de son compé

eur M. François Masurei-Jonglez. M. François Masurei-Jonglez n'est eeptes pas un neonnu dans le canton Nord de Tourcoing, où il post a candidature au Conseil général. Il n'est pas inutifependant de rappeler quel est celul qui brigue au ourd'hui l'honneur de représenter ses concitoyens : 'assemblée départementale. M. François Masurel-Jonglez est issu de l'une de us anciennes et des plus honorables familles di

plus anciennes et des plus honorables familles du pays.

Son grand-père fût, pendant de longues années, conseiller municipal à Tourcoing; son père membre de la Chambre de commerce, juge et président du tribunal de commerce, vice-président de la commis-sion administrative du bureau de bienfaisance, appor-ta dans toutes ces fonctions un zèle et une abnéga-tion qui justifient pleinement l'estime dont il est uni-versellement entouré à Tourcoing.

M. François Masurel est le gendre de l'honorable M. Charles Jonglez, ancien député, ancien conseiller général, qui a rendu tant de services dans sa longue carrière politique.

M. Masurel-Jonglez est né en 1855, il a donc 37 ans.
Il s'est acquis à Tourcoing de nombreuses sympa-

Nous dirons aussi que M. François Masurel-Jonglez a apporté son concours à l'institution des crèches à Tourcoing. C'est sur son rapport que le Conseil municipal a admis en principe la création de cette œuvre qui fonctionnera très prochainement.

Comme industriel, M. François Masurel-Jonglez occupe une situation très en vue.

Avec le concours de son père et de ses deux frères, il a fondé, en 1877, une filature de laines peignées, qui, en quelques aunées, a pris une très grande extension.

tension.

Cet établissement, qui comprend 55,000 broches une teinturerie importante, occupe un millier d'ovriers, et doit être classé au premier rang parmi industries similaires en France. Aussi, à l'expotien de 1889, la maison François-Masurel frères of tint-elle d'emblée la médaille d'or.

"Monsieur le Rédacteur,
"Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre estable journal la lettre suivante que j'adresse au journ "Avenir." « A Monsieur le Rédacteur du journal L'Avenir de Roubaix-Tou

oll est faux qu'aucun ouvrier ait été renvoyé de pi pour avoir mis ses enfants aux écoles laïques d

non pour avoir mis ses chiants aax ecoles lanques d'hau" Je vous invite donc à rétracter absolument, dans le
uméro de l'Avenir de Roubeix-Tourcoing de demain
amedi, ces dires mensongers que je mels qui que ce
oit au dédi de prouver, nes civilités.

" Recevez, monser, nes civilités.

" Recevez, monser, nes civilités.

" Rédacteur, avec l'exression de tous mes remerciements, l'assurance de mes
entiments distingués.

" LEMATRE-BONDUELLE "

— M. François Masurel père nous demande l'inertion de la communication suivante;

" De toutes les allégations fontaisistes et menson-

— M. François Masuret pere nous demande Illisertion de la communication sulvante;

« De toutes les allégations fontaisistes et mensongères publiées, pendant cette période électorale par les journaux le Bien Publie, la Croix du Nord et La Dépéche, je me bornera à on relever une sente — laissant au public le soin de faire bonne justice des autres — c'est celle qui a trait à un prétendu désaccord entre mon flis et moi.

» C'est absolument faux ! Si j'ai désiré qu'en raison de ses occupations privées. M. Masurel-Jonglez évitât une charge nouvelle, je me declare absolument d'accord avec lui sur la ligne politique qu'il s'est tracée.

» Voici d'aitleurs les noutis qui nous ont décidés, lui et moi, à rompre d'une manière compléte avec les intransigeants qui l'attaquent aujourd'hui.

» Il y a quelques années, lors d'une élection au tribunal de commerce, M. L'eon Monnier, qui clait présenté par lous les membres du tribunal, et près de qui une démarche spéciale avait de faite par M. Juies Desurmont, président, se vit aux pri-ses avec une opposition occulte et absolument injustitée.

» En raison de cette memouver tentée sur le nom d'un somme aussi honorable ct aussi modéré dans sesopinions dis pour essayer d'altir à lui les voix républicaines qui identification de la prime de compation de compatible de la compatible de la candidature de M. Masurel-Jourglez n'on qua s'és nemedre à enx-mêmes.

ui étaient nécessaires, » Ceux qui combattent aujourd'hui la candidature de L Masurel-Jonglez n'ont qu'à s'en prendre à cux-même et ntte qui se trouve engagée entre les hommes modé és et les intransigeant-s

Une réunion électorale du Parti ouvrier. endredi soir a eu lieu, dans la salle de l'ancier etit Chateau, rue du Moulin-Fagot, une réunior

Les abords de la salle étaient gardés par des agents de police qui ne laissaient y penêtrer que les électeurs de Tourcoing manis de leur carte d'électeur. Plusieurs socialistes Roubaisiens se sont vus ainsi refuser l'accès.

La réunion qui comprenait 100 à 150 personnes, était présidée par le citoyen Capart assisté des citoyens Harel et Pierre Debouvry, le candidat du Parti ouvrier au Conseil d'arrendissement. On avait annoncé la présence de MM. Moreau et Lafargue: ce dernier seul était venu.

En ouvrant la séance, Victor Capart déclare que le sieur Fremeaux, dont la candidature au Conseil général vient d'être affichée, n'appartient pas au parti ouvrier et qu'il est sans mandat pour poser sa candidature. C'est là une fausse manœuvre qu'on a voulu monter.

Le president profeste aussi contre l'interdiction de l'accès de la salle faite aux électeurs non munis de leur carte.

M. Lafargue, qui parle ensuite, reprend le même thème qu'il développe longuement. On a commis, ditil, une double illégalité, car tous les électeurs, qu'ils soient de Tourcoing oud'ailleurs, ont ledroitd'assister à une réunion électorale.

Il annonce que dès ce soir il avisera le ministre de cette mesure arbitraire. Si on empéche les ouvriers de pénétrer, d'i-il encore, c'est qu'on craint que les idées socialistes ne se répandent parmi eux. C'est M. Dron qui est derrière ceux qui ont pris cette mesure, ce sont les patrons qui veulent empècher que la parole socialiste soit portée devant les ouvriers.

M. Lafargue développe très longuement sa thèse labituelle : il fait une chaude apologie de la municipalité de Roubaix, il parle de la greve Delattre, des cantines scolaires ; ii objurgue enfin les électeurs à se préoccuper surtout d'arriver à élive à Tourcoing une municipalité socialiste comme celle de Roubaix.

Dans sa conférence, M. Lafargue a fait une allusion très déplacée au deuil cruel qui frappait récemment l'une des plus honorables familles de Roubaix.

C'est la faute aux ouvriers, a-t-il dit, si M. Vinchon cett mort ens électeurs il se ouvriers pe hi avaient pas deux det mes deux des pour pas des pour par peut a vient pas deux des pas des pour peut peut par deux deux peut par la contra de la

La réunion était terminée à 9 h. 112 sans inc

La distribution des prix aux élèves du Lyc eu lieu samedi matin sous la présidence de l

a eu lieu sameut illatur seues Dron, député.
La grande salle des fêtes du Lycée regorgeait de monde. Sur l'estrade avaient pris place aux côtés de M. Dron, M. Victor Hassebroucq, maire de Tour coing, M. Sosselange, adjoint au maire, M. Horster proviseur du Lycée, deux représentants de la municipalité de Roubaix, les membres du comité de Patre nage et du conseil d'administration et de nombreu fonctionnaires.

Le discours a été prenoncé par M. Prentout, pro-esseur d'histoire qui a fait le récit d'une excursion à M. Dron a fait aussi une allocution aux élèves sur

s bienfaits de l'instruction qu'ils recevaient dans établissement, puis a eu lieu la proclamation des écompenses. Pendant la cérémonie, la musique municipale a

Un chien enragé. - Vendredi après-midi, M, R., fils, se promenait avec son chien d'assez forte taille, Arrivé rue de Paris, l'animal se roula tout à coup en poussant des hurlements: sa gueule était pleine d'époussant des hurlements; sa gueule était pleine d'é-cume et les yeux hi sortaient de la tête; il mordait tous les objets qu'il rencontrait et sautait contre un mur comme pour l'escalader. On prévint le brigadier Clarisse qui tua le chien en lui passant son épée à travers du corps.

Une singulière tentative devol.— M. Loosfeld, caba relier rue du Blanc-Seau m 401, s'apercut, vendred matin en se levant,qu'on s'était introduit dans sa cuisine en fracturant une fenêtre. On avait tout fouillé, tout hou-leversé; partout on voyait des traces ee hougies. Mais les voleurs s'étaient relirés sans rien omporter. Vol de pommes de terre. — Deux arrestations. — yivie Duvernet, âgée de 28 ans, femme Léonard Manso il a veuve Bernissy. S8 ans, ménagéres, demeurant at conquet, ont été arrelées pour vol de pommes de terre cudi. à 9 heures 112 du soir, dans un champ appartenant a M. Emile Haquette, fermier rue des Trois-Pierres.

Une smala. — Vendredi dans la matinée une bande de soliémiens était venue s'installer sur un terrain de la slanche-Porte appartenant à M. Fortra : In 17º avait pas noins de 14 voitures et 60 personnes. Déjà les tentes taient dressées et les femmes s'étaient mises à la lessive. Du prenait en un mot toutes les dispositions pour un ong séiont.

on prenait en un mot toutes les dispositions pour un ong séjour. M. Villon, commissaire du 2e arrondissement, informé le cette invasion se rendit sur les lieux avec des agents. Mais ce n'est qu'en menaçant d'en venir aux dernieres rigueurs qu'il est parvenu à faire lever le camp. La troupe a été escortée jusque sur le territoire de Mouveaux. Dans l'après-midi, plusieurs voitures étaient déjà revenues et avaient pris place soit au bout de la rue des Francs et même sur le champ de foire.

Ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés qu'on est parvenu à en venir à bout. Cette singulière caravane venait de la Belgique.

Transformation subite. — Vendredi matin, Mile Car-os Courcelle, marchande de laif, avait laissé un bidon lein à l'angle de la Grand'Place et de la rue de Lille, our alter servir un client dans le voisinage. Elle s'aper-ul pus tard, quand elle entama le susdit bidon, qu'au de de lait, il ne contenait plus que de l'eau claire!

Les petits voleurs de plomb. — Vendredi, à 2 heures 1;2, l'agent de police Blanche rencontra rue de Tournai deux gamins portant chacun un paquet enveloppé de iolie d'emballage; il les visita : c'était du plomb, environ 10 kilog., que les petits malheureux avouèrent voir pris dans les maisons en démoition de la rue Notrebame. Ils allaient, ont-ils dit, le porter à Mont-à-Leux. Ils s'appetlent: Albert Bouche, 12 aus, et Edouard Desmets, 13 aus, bien connus comme petits voleurs aux étalages en temps de foire. Le dernier a déjà été condamné pour vols à 10 jours, à 4 mois et à 4 au de correction.

Encore la pseudo-téléphoniste. — Mile Maria Dassonville demeurant au sentier du Jambon avait mis quarre pièces de 5 francs dans une cachette qu'elle avait pratiquée dans la maconnerie de la cheminee. Mercredi lernier voulant ajouter quelque chose à son petit trésor elle s'apercut que la cachette était vide.

Elle avait pour voisine la fameuse fille Lebrun, la pseudo téléphoniste condamnée le 26 juillet dernier à 3 nois pour escroqueries et dont elle ne se défiait mullement. La veille de son arrestation la fille Lebrun lui vivait rendu visite et tout à coup s'était trouvée indisposée! Mile bassonville courut aussitôt chercher un peu fabsinthe pour la faire revenir à elle. Et la téléphoniste avait où était l'argent!...

Halluin.— Adjudication.— L'adjudication pour l'habil-lement de l'équipement de la musique municipale nouvel-lement réorganisée a cu lieu vendredi en l'une des salles de la Matrie, Voici les résultats:

Habillement : dépense évaluée à 3780 francs. Boutry, Habillement : dépense évaluée à 3780 francs. Boutry, 16.23 of 18.16 of de rabais, adjudicataire ; Borrent, 16.23 of — Equipement : évalué 2220 francs. Impriez-Martial, de Lille, 22 010, adjudicataire ; Boutry, 20.35 040 de rabais.

THE TOPE Le premier grand-prix de sculpture.— M. Lefebyr qui a obtenu le premier grand prix de sculpture est n Lille le 4 février 4863.

froy, Grégoire, Ladriere, Laroze, Money, Mallave, Berth Verfongen.

Dans la division de technologie: MM. Alglave, Berth Bavay, Bruson, Léon Bertrand, Cornil, Cola, Cavel, Cor pézal, Coureur, Degouy, Daune, Deléctuze, Dudebont, De tannoy, Delphique, Dervaux, Deregnaucourt, Fremanx Arthur Fossier. P. Fossier, Forre, Geneau, Gouillard Herckelbout, Herbel, Hespel, Léon Hubert, Hotte, Henr Lefebvre, Manches, Wattenne, Une deuxienne session aur lieu le deuxienne mardt d'octobre.

Suicide à Paris d'un peintre Illiois. — M. Loui Victor Merlin, âgé de 56 ans, né à Lille en 1835, profeseur de dessin, élève de Léon Cogniel et peintre de potraits, avant exposé aux divers salons depuis 1839, s'e suicidé jeudi, dans l'atelier qu'il occupait au deuxsien étage, 3, rue Franklin. M. Merlin était dans une situatio aisée, mais depuis quelque temps, il était hanté par de idées de suicide.

L'artiste était rentré mercredi soir, à 11 heures; avait pris ac correspondance chez sa concierçe, à qui avait pris as correspondance chez sa concierçe, à qui avait pris as correspondance qu'on « ne l'éveillat pas le let demain matin, » Deux heures auparavant, il crivait son neveu que, « las de la vie, il avait résolu de se cider et qu'il « l'instluait son legataire universe!.

A huit heures du matin, le neveu de M. Merlin accour rait rue Franklin. Il trouvait le corps de son oncle étend devant un de ses derniers tableaux. L'e matheureux a tiste s'était brûlé la cervelle, La matheureux a uniste s'était brûlé la cervelle, La matheureux a suite le parquet, le crâne fracassé par une balle de revol ver. Avant de se servir de son arme, M. Merlin gisas sur le parquet, le crâne fracassé par une balle de revol ver. Avant de se servir de son arme, M. Merlin gisas sur le parquet, le crâne fracassé par une balle de revol ver. Avant de se servir de son arme, M. Merlin gisas le poids du corps avait rompu cette corte.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire classique. Ont été admis définitivement fre partie : MM. Pinet, Platrier, Ponard, Vollaeys, Wintrebert, Acheray, Bernhart, Bondée de Gramart, Bonge.
Bourgeois, Boyer-Chamard, Cotte, Gandillon, Laniar, Béchet de Léocourt, Lepius, Vallée, bebraisue, Gossel, Lamote, assez bien; Lesage, très bien; Maréchal, Nordmann, bien; Provins, Rohant, Cluronssol, assez bien, Le partie : MM. Lefebrre, assez bien, Leleu, bien, Le lièvre, Malicen, Mercier, Moncarey, Mourmant, Olivier, Piettre, Renaud, Richart, Jenuet.
Roussel, Sauvage, Scalbert, Thomas, Joseph Toulemonde, assez bien; Vancoslemobel, Verhaeghe, Visen, Volturig, Vrullaume, Jules Toulemonde, très bien.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 29 juillet 1899 (Compte-rendu sommaire du Journal de Roube Présidence de M. HENRI CARRETTE, Maire.

Presidence de M. HENRI CARRETTE, Maire.
La seance est ouverte à 8 h. 20.
M. Le MAIRE procède à l'appel nominal.
Sont présents MM. O. Branquart, Pierre Trannoy; Herfé Milbeo, A. Lepers, A. Desobry, J. Contelier, adjoints.
I. Vandeputte, L. Carpentier, L. Chevalier, C. Vannualen, E. Wattel, H. Degardin, J. Boucherie, H. Therin,
T. Petil, J. Delétrez, Ch. Nys. E. Poulain, E. Dubrulle,
D. Wichart, P. Rose, A. Moret, G. Ghiot, A. Dubnurq,
L. Demailly, Ch. Stienne, L. Selosse, V. Poulain, J. -B.
Vilfart, D. Penant, J.-B. Duquennoy, P. Cnudde, V. Leebyre.

Absents: MM. A. Coupez, G. Derzelle.
M. Penant, secrétaire donne leafen. La révision des listes électorales pour les

elections consulaires

Le Conseil procède à l'élection de deux de ses membres, qui feront partie de la commission de révision de la liste électorale pour les élections consulaires. Voici le résultat du dépouilfement du scrulin: Volants, 33: MM. C. vanmullen et P. Rose, 30 voix, élus; Wattel, Demailly Lepers, Goupez, 1 voix.

La Foire, — On nous annonce l'arrivée d'une fort intéressante ménagerie dirigée par M. De Sion, le célèbre dompteur qui a obtenu au Nouveau Cirque à Paris un véritable succès avec ses lions, dans la représentation de la pièce d'Androclès.

M. De Sion s'est rendu tout récemment acquéreur d'un magnifique lion qu'il produira pour la première fois à Tourcoing.

C'est donc à une première entrée en cage que les amateurs d'émotions assisteront dimanche prochain.

a Paris un véritable succès avec ses lions, dans la représentation de la piece d'Androclès.

M. De Sion s'est rendu tout récemment acquiéreur d'un magnifique lion qu'il produira pour la première fois à Tourcoing.

C'est donc à une première entrée en cage que les amateurs d'émotions assisteront dimanche prochain.

Ajoutons que M. De Sion possède de magnifiques fauves, entre autre une fionne qui a failli écharper son dompteur à St-Amand, il y a quelques mois, Une dompteurs très hardie, Alle Nouma Irma est attachée au personnel de la Ménagerie orientale de M. De Sion.

Bibliothèque populaire. — A l'occasion de la Saint-Christophe, la bibliothèque populaire ne sera pas ouverte dimanche prochain 31 juillet.

Un chien enragé. — Vendredi après-midi M. P.

M. Le Maine donne lecture de la lettre suivante du préfet du Nord :

« Lille, le 5 juillet 4892.

M. Le Maine donne lecture de la lettre suivante du Préfet du Nord :

« Lille, le 5 juillet 4892.

M. De Sion seis rendu tout récemment acquiereur de la lettre suivante du Préfet du Nord :

« Monsieur le Maire, « Lille, le 5 juillet 4892.

M. Le Maine donne lecture de la lettre suivante du Préfet du Nord :

« Lille, le 5 juillet 4892.

M. Le Maine donne lecture de la lettre suivante du Préfet du Nord :

« Lille, le 5 juillet 4892.

» Fai transmis à M. le ministre de l'Intérieur une délibération e date du 10 juin dernier, par laquelle le Conseil municipale de Noublaix a voit un crédit de 36 000 frants, impulable sur les ressources disposition ét et conseillers du le Municipale de Noublaix a voit un crédit de 36 000 frants, impulable sur les ressources disposition ét et es conseillers du Hennistre de l'Intérieur une délibération e de Noublaix a voit un crédit de 36 000 frants, impulable sur les ressources disposition à voit un crédit de 36 000 frants, impulable sur les résults de Municipale de l'éta conseillers de l'un la voit un crédit de 36 000 frants, impulable sur les résults de la voit de Roublaix a voit un crédit de 36 000 frants, impulable sur les résults de du 10 la

Maire.

"M. I. Ministre me prie, en conséquence, de vons laire connaître que le crédit voté par le Conseil ne sau-ait être approuvé.

"A Agréez etc.

Le Conseil donne acte à M. le Maire de cette communi-

cation.

Le centenaire de la procelamation
de la République

M. Le Maine dit que le 22 septembre prochain doit se
célébrer, en France, le centenaire de la République. Pour
que la ville de Roubaix puisse féler ce centenaire, le
conssil est invité à voter un crédit. Le renvoix au 4e et

L'exposition universelle de Chicago M. LE MAIRE donne lecture d'une lettre de M. le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix, qui fait connaître l'intention de celle-ci d'organiser une exposi-

tion collective de lissus pour l'exposition universelle de Chicago en 1893, et qui demande, au Conseil, d'accorder dans ce but, un crédit de 15,000 francs, — égal, à celu alloué en 1889, pour l'exposition universelle de Paris Cette demande est renvoye à la Arc commission.

Le service des eaux Les prix du devis relatif aux cuves métalliques des deux nouveaux réservoirs du Huchon ont été majorés M. le Maire propose de couvrir ce surcroit de frais avec les sommes provenant des rabais consentis par les entre-preneurs, Adôpté.

Le Conseil homologue une aliénation de rentes apparte Le Cons il homologue une aliénation de rentes apparlenant aux hospices.

Il renvoie, aux 2º et tre Commission, une demande de
hourse, formée par le jeune Paul Dupin, afin de lui permettre de suivre les cours du Conservatoire national de
musique de Paris, et une demande de prix, adressée au
Maire pour un concours international de chant individuel
de duos et de trios, au profit des cantines scolaires.

Il renvoie, aux se et re Commissions, la question de
révision du traitement du receveur municipal et le projet
d'organisation d'une loterie dont le produit serait affecté
à la construction d'un nouvel hôpital.

Bâtiments communaux

Le Conseil approuve l'avenant d'assurance pour les

à la construction d'un nouvel hôpital.

Bâtiments communaux

Le Conseil approuve l'avenant d'assurance pour les bâtiments communaux.

La voirie

Il renvoie, aux 3e et 4re commissions, des demandes de classemen et de mise en état de viabilité pour les rues de Flandre (section comprise entre la rue de Courtrai et la rue de la Basse-Masure); la rue des Anges, la rue d'Esty (section comprise entre la rue de la Perche et la rue des Arts); la rue Parmentier, la rue d'Ajær (section comprise entre la rue de la Perche et la rue des Arts); la rue Parmentier, la rue d'Ajær (section comprise entre la propriété de M. E. Motte et le chemin de Carlignies); et a rue de la Conférence.

Il homologue la réception délimitive des travaux de mise en é at de viabilité de la rue belespaul, de la rue de la Providence, de la rue de France, et des travaux de construction d'un aqueduc, boulevard de Mulhouse, et de construction d'un roucon d'aqueduc rue de Barbieux.

Il reuves aux se et le Commissions, une demande centre le Boulevard et le chemin de fer de Somain a Tourcoing).

Il adonte la réception définitive des travaux de mise

coing). Il adopte la réception définitive des travaux de mise en état de viabilité de la rue Hoche, des travaux de cons-truction d'un aqueduc, rue de Soubise et des travaux de construction de deux tronçons d'égout, chemin de Carli-

Pendant l'examen de cet ordre du jour, M. Stienne avait lemandé à M. le Maire de « mettre quelqu'un » dans la salle affectée au public, afin d'y imposer le silence.

Mont-de-Piété. — Demande de subside M. P. Rose donne lecture du rapport — négatif — que

M. P. Rosz donne lecture du rapport — négatif — que voici :

« Les ée et 4 re Commissions réunies ont examiné le voru du Conseil d'Arrondissement tendant au vote d'un subside municipal, pour la réduction des prêts, au Mont-de-Piété de Bonbaix.

» Elles se plaisent à reconnaître que le but visé est louable, nais elles estiment en même tenns que 18 Mont-de-Piété doit chercher à l'atteindre avec ses propres ressurces, sans recourir à celles de la Ville, ces dernières ayant à faire face à des besoins d'un caractère plus particulièrement urgent.

» Elles vous proposent en conséquence de ne donner aucune suite au vœu dont il s'agit.

M. Veron PETIT, — On pourrait faire ceci ; que pour tout objet engagé au Mont-de-Piété au-dessous de 10 fr. à patif du ter novembre jusqu'en février, les frais seriaint réculis de moitié, Ce serait une proposition...

M. LE MAIRE. — La séance étant extraordinaire, nons ne pouvous pas entrer dans cette discussion. Emettez un voru.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Mont-de-Piété. — Comptes et budget

M. LEPERS donne lecture du rapport des à et 1s commissions, tendant à l'approbation : l' des comptes de gestion et l'administration du l'exercice les de sidministration du l'exercice 1891, et se chiffrant par un exide afferent à l'exercice 1891, et se chiffrant par un exide afferent des de 8,709 fr. 70 c., auxquels il convient d'ajouter la reliquat de 1890, soit 22,702 fr. 61 c.; 25 du huge appliementaire du même établissement pour l'année 1891, donnant un excédent de recettes de 14,161 fr. 09 c.

Les conclusions sont adoptées.

Bureau de Bienfalsance. — Comptes et budget

Bureau de Bienfalsance. — Comptes et budget
M. PAU. Rose donne lecture du rapport des se et tre
sections tendant à l'approbation : l' des comptes de gestion et administratifs de 1891, du Bureau de Bienfaisance,
présentair un boni de 1,983 fr. 7: 2º du budget suppiémentaire de 1892, offrant un excédent de recettes de
2,525 fr. 7: 1.2º du budget primitif de 1893 ainsi établi :
Recettes 297.318 fr. 30; dépenses 295,852 fr. 31 : excédent
de recettes 1,495 fr. 9. — Les conclusions sont adoptées.
Fabriques d'églisses — Comptes et projets
de budget
M. E. POULAIN donne lecture du rapport présenté par
les se et tre Commissions sur les comptes de 1893 et les
budgets de 1893 dressés par les conseils de fabrique des
églises Saint-Martin. Notre-Dame, Ste-Elisabeth, StSepulcre, St-Joseph et Sacré-Cœur.
« Le Conseil municipal devant, dit le rapport, aux termes de l'article 70 de la 10i du 5 avril 1883, donner son
avis sur les comptes et budgets des églises paroissiales,
vos à et tre Commissions vous prient d'homologner les
documents de cette nature concernant les exercices 1891
et 1993, » — Les conclusions sont adoptées.

et 1893. »— Les conclusions sont adoptées.

La faccisation de l'Hôpital, des Hospices et du
Burcau de Bienfaisance
M. Brancorant donne lecture du rapport suivant:
« Vos tre et 4e Commissions, après avoir pris connaissance du vous proposè par notre collègue Thérin, à l'effet
d'oblenir la laicisation de l'Hospice, de l'Hôpital et du
Burcau de Bienfaisance, sont d'avis de l'adopte.
« Elles vous proposent, en conséquence, de le voter en
exprimant le desir que les administrations compétentes
le prennent en considération dans le plus court délai
possible.

ossible.

» Elles vous proposent, en outre, de décider que, inter-rètes autorisés des électeurs roubaisiens qui désirent la acisation des établissements charitables, vous entendez efuser à l'avenir toute sulvention à ceux de ces éta-dissements qui ne tiendraient pas compte de votre de-nande. »

Bianfaisance pour que cette question soit résolue dans le dus court délai possible et au mieux des intérêts des in-ligants.

plans court delai possible et au mieux des interets des indigents. » Nous nous trouvous eu présence de différentes propositions au sujet de la distribution du pain par
le Burcau de Bienfaisance.

Jen aurai aussi une à faire, et, citoyens, c'est moi qui
desirerats obtenir votre approbation.

Le pain dell'uré à domicile serait dejà une bonne chose,
mais nous devrions trouver un moyen de donner non
pas une demi-satisfaction mais une satisfaction compléte
autant que possible; ce que nous devons faire disparaître,
c'est l'espeit d'humiliation, mais non exempt d'amourropre, pour d'anciens travailleurs; il faut leur accorder
la fiberte d'affer chercher leur pain là où bou leur semble, en se conservant le droit de changer de boulanger,
et cela pourrait se faire au moyen de jetons que distribuerait une Commission nonnués par la municipalité.

Vous m'objecterez que le bénéfice accordé acti-flement
au Burceau de bienfaisance serait une perte pour lui, mais
je puis vous assurer que les boulangeries seraient disposéos à accorder un rabais qui s'il n'était pas élevé, s'en
écarlerait peu et la différence serait compensée par l'avantage apporté à la classe indigente et elle s'en souviendra et vous en sera reconnaissante.

En un mot les bons ou les jetons remplaceraient le
mode actuel.

M, las Marre. — Vous demandez n'est-ce pas, si je sai-

ara et Vois en sera reconnaissante.

Ki un mot les bons ou les jetons remplaceraient le mode actuel.

M. LE MAIRE. — Vous demandez n'est-ce pas, si je saïsis bien, de nommer une commission pour étudier la question des jetons ou la question de prendre le pain chez les bonlangers? D'après le rapport on demande d'engager dels pourparlers!

La Commission que vous nonmeriez pourrait étudier la question générale?

Le renvoi de la proposition de M. Rose à la 4e Commission, unis au voix, est adopté.

Les conclusions du rapport sont ensuite adoptées.

Secourse et subsides divers

La société d'instruction militaire, de marche et de tir les Eclaireurs demandait un subside de 200 francs pour éva commissions jugent cette dépense inutile.

A la demande d'allocation formutée par la société de écommissions jugent cette dépense inutile.

A la demande d'allocation formutée par la société de pêche le Poisson d'Or pour l'organisation à Roulaix d'un concours international de pêche, les mêmes commission de subventionner des sociétés d'agrément, il importe de réunir toutes les ressources nécessaires pour assurer le fonctionnement des Octuves de Bienfaisance que le Conseil manufopal a inscrites dans son programme,

Kafia, les 4re et 4e Commissions reictent écagen ent les

ramme, Enfin, les tre et 4e Commissions rejettent également la demande de subside supplémentaisons repetient égaleur ent la demande de subside supplémentaire formulée par le Tirantional de Brutbuix, estimant que la subventisa de 500 francs qui est inscrite chaque année au budget primitir et dont le Tir national profite exclusivement, est une compensation suffisante des services que la ville peut tirer de cette société, sont d'avis qu'il n'y a pas lieu d'adopter la demande du Tir national.

Les conclusions de ces divers capports sont adoptées.

tées.

M. Trigary demande la parole au sujet de la grève de la Société Anonyme de la rue de Soubise.

Mais M. le Maire lai fait remarquer que la séance étant extraordinaire, on ne peut aujourd'hui entainer de nou-